



**EPE – ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049
AVIS DE CONSULTATION N° 02/2024**

La Direction opérationnelle des télécommunications de Chlef lance un avis de consultation n° 02/2024 ouvert à la concurrence pour :

Maitrise d’œuvre étude et suivi pour la réalisation des travaux de construction au niveau de

Lot n°01 : Etude et suivi travaux de construction ACTEL AIN MERANE

Lot n°02 : Etude et suivi travaux de construction CMP CHETTIA

Les architectes agréés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef service des achats, contre paiement d’une somme de 3000 DA. A l’appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Dossier administratif inséré dans une enveloppe cachetée portant la mention dénomination de l’entreprise les référence et l’objet de l’avis de consultation et la mentions dossier administratif

Offre technique : insérée dans une enveloppe cachetée portant la mention dénomination de l’entreprise les référence et l’objet de l’avis de consultation et la mentions offre technique

La soumission doit être placée sous double enveloppe cachetée, l’enveloppe extérieure anonyme portera :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNELLE

DES TELECOMMUNICATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF

Avis de Consultation N° 02/2024

Maitrise d’œuvre étude et suivi pour la réalisation des travaux de construction au niveau de

Lot n°01 : Etude et suivi travaux de construction ACTEL AIN MERANE

Lot n°02 : Etude et suivi travaux de construction CMP CHETTIA

« À n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 08 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web : safqatic.dz, de 08h à 13h.

L’ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h0.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.